



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**MAIRIE DE VINEUIL-SAINT-FIRMIN**  
Département de l'Oise  
Arrondissement et Canton de Senlis

**Année 2026**

**ARRÊTÉ MUNICIPAL N°012**

**RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE DE SENLIS**

Le Maire de la Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-24, L.2211-1 à L 2212-2 inclus L 2213-1 et L 2213-2,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu la demande du 15 janvier 2026 faite par l'entreprise VERDAD située 394 Rue du Port, 60700 Pontpoint,

Considérant que les travaux de réparation d'un tampon télécom dans la rue de Senlis (RD924) 60500 Vineuil-Saint-Firmin peuvent présenter un danger et nécessitent de réglementer la circulation,

**ARRETE**

**Article 1:** Du lundi 19 au vendredi 23 janvier 2026 inclus l'entreprise VERDAD procédera à des travaux de réparation d'un tampon télécom au droit des n°13 et n°15 de la rue de Senlis.

**Article 2** Pour garantir la sécurité de la circulation routière et du chantier, en agglomération :

- La circulation sera alternée par demi-chaussée avec mise en place de feux tricolores.

**Article 3** L'entreprise VERDAD est chargée de mettre en place la signalisation routière adaptée pour guider les usagers et de prendre toutes les dispositions nécessaires à la sécurité des véhicules et des piétons.

**L'entreprise VERDAD sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.**

**Article 4** A la fin des travaux, l'entreprise VERDAD devra remettre en état les trottoirs et la chaussée comme initialement.

**Article 5** Les infractions au présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées et poursuivies conformément à la loi.

**Article 6** La Secrétaire de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de CHANTILLY
- Monsieur le Chef de la Police Municipale
- Centre de secours de Lamorlaye
- L'entreprise VERDAD

FAIT À VINEUIL-SAINT-FIRMIN, le 15 janvier 2026.

Le Maire,

François LANCERAY

